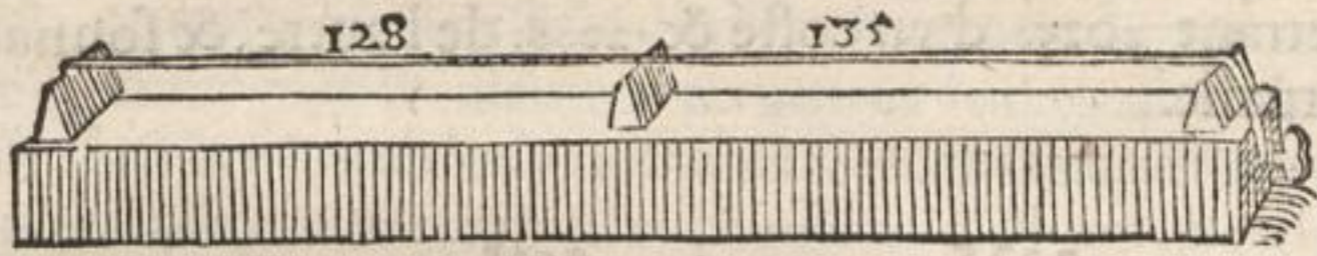




DEFINITION XIX.

Le demi ton moyen a son interualle, comme de 128. à 135.

LE demi ton moyen est ce qui reste, quand d'un ton mayor lon oste vn demy ton maior, comme par exemple, le ton maior comme a esté dit à la 17. definition, a sa proportion comme de 8. à 9. qui est aussi commode 7680, à 8640. aussi le semi ton moyen, au dessus de 7640. aura sa proportion de 8100. qui est autant, comme de 15. à 16. ainsi le reste dudit ton estant comme de 7680. à 8100. c'est autant comme de 128. à 135. car diuisant les deux nombres sauoir 7680. & aussi 8100. chascun par 60. le produit fera de l'un 128. & de l'autre 135.



DEFINITION XX.

Le demi ton minor a son interualle de 24. à 25.

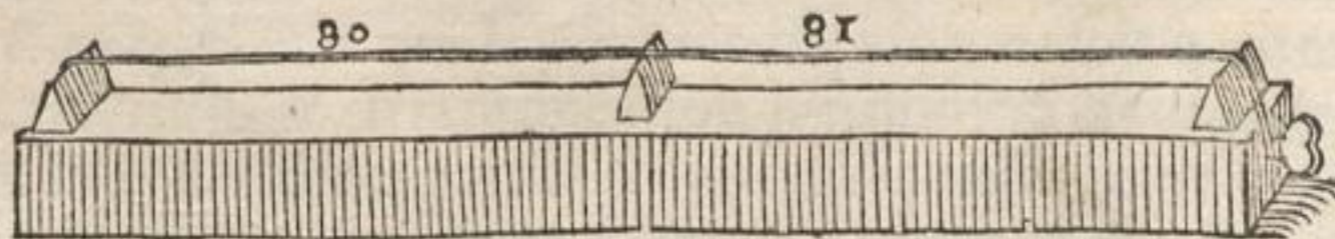
C'EST autre demi ton est plus petit que le precedent, d'autant que cestuy-cy est ce qui reste quand l'on diuise le ton minor en deux parties, & que l'une desdites parties aye la proportion de 15. à 16. Il est certain que le reste aura la proportion, comme de 24. à 25. comme il se peut voir en l'onzième proposition de ce liure, car le ton minor estant parti en deux demis tons sauoir vn maior de 15. à 16. l'autre restera ayant sa proportion, comme de 24. à 25.



DEFINITION XXI.

Le comma est vn petit interualle, laquelle est entre le ton maior & le ton minor, lequel a sa proportion comme de 80. à 81.

SI lon diuise la corde en 161. partie, & mettant 80. d'un costé, & 81. de l'autre l'on aura ceste interualle.



DEFINITION XXII.

Apotome maior est vn petit interualle, lequel est entre le demi ton maior, & le demi ton minor, ayant sa proportion super 3. partiente 125.

CE NOM d'Apotome a esté autrefois donné par les antiques au demy ton maior, mais alors ledit demi ton maior n'estoit en vsage, ains ils se seruoient du demi ton

B ton